

## Conseil d'Administration du 19 mai 2026

### Extrait du registre des délibérations

D 10/2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 19 mai à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur RICHER, Président du CCAS, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 12 mai, soit trois jours auparavant.

Commande publique

—

Désignation des  
membres de la  
commission d'appel  
d'offres

#### Administrateurs en exercice

##### Etaient présents :

Cyprien RICHER, Président du CCAS, Francis GOSSET, Dorothee LENGAIN, Jean-Pierre LAVIEVILLE, Marie VENET (à partir de 18h53), Christophe KINDT, Christelle ROGGE, Thomas FABRE, Denise DE TEMMERMAN, Marilyne DESEILLE, Elena VANDERHAEGEN, Christiane CLERET, Delphine MONNIER, Renée CHASSARD, Isabelle GALLET

##### Etaient absentes :

Frédérique BRILLOT, Catherine BRABANT

##### Nombre d'administrateurs :

En exercice : 17

Présents : 15

Absents : 2

Excusés-représentés : 0

Votants : 15

Madame Dorothee LENGAIN a été élue secrétaire de séance

#### Rapport de Monsieur Cyprien RICHER, Président :

La commission d'appel d'offres est chargée d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché. Elle dispose du pouvoir de déclarer la procédure infructueuse.

Le Code de la commande publique ne précise plus le régime et la composition de la commission d'appel d'offres. Seules les dispositions du CGCT sont applicables en la matière.

La commission est mise en place jusqu'à échéance du mandat.

Pour assurer le bon fonctionnement de la commission en réunissant le quorum nécessaire, il est proposé de les désigner les cinq membres titulaires et cinq membres suppléants.

#### DESIGNATION DES REPRESENTANTS :

Au regard de la composition de l'assemblée délibérante et dans le respect de la représentation proportionnelle, il est dès lors proposé au Conseil d'administration de désigner les élus suivants pour siéger à la CAO :

Le Président, soussigné,  
certifie que la liste des  
délibérations a été  
affichée dans les délais  
légaux.

| TITULAIRES                  | SUPPLEANTS                        |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| 1 Monsieur Francis GOSSET   | 1 Madae Marie VENET               |
| 2 Madame Dorothée LENGAIN   | 2 Monsieur Christophe KINDT       |
| 3 Madame Frédérique BRILLOT | 3 Monsieur Jean-Pierre LAVIEVILLE |
| 4 Madame Elena VANDERHAEGE  | 4 Madame Renée CHASSARD           |
| 5 Madame Christelle ROGGE   | 5 Monsieur Thomas FABRE           |

Vu l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) organisant la CAO, sa composition et des pouvoirs,

Considérant le besoin d'assurer le quorum nécessaire au bon fonctionnement de cette commission en assurant le respect de la représentation proportionnelle des tendances politiques présentes au Conseil,

Le Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**APPROUVE** La composition de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat pour les membres désignés par la présente délibération ;

**ACCEPTE** De ne pas procéder au vote par bulletin secret conformément à l'article L2121-21 du CGCT et de désigner les membres susvisés pour siéger à la commission d'appel d'offres ;

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes afférents ;

**DIT** Que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du CCAS



Cyprien RICHER

La secrétaire de séance,



Dorothée LENGAIN